



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-137856>

Département(s) de publication : **64**

Annonce n° **25-137856**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Societe Portuaire Port de Bayonne

**Correspondant :** M. LEFETZ Cedric, Directeur des opérations

**Adresse :** 1, rue rue de Donzac, 64100 BAYONNE

**Coordonnées :**

**Courriel :** c.lefetz@bayonne.port.fr

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Création de deux départs protégés HTA pour l'alimentation de deux grues portuaires électriques sur rails que le port de Bayonne est en train d'acquérir, pour une mise en service courant janvier 2027.

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** Les candidats n'ont pas l'obligation de répondre à la solution de base. Ils peuvent présenter, conformément aux articles R. 2151-8 à R. 2151-11 du Code de la commande publique, une offre comportant des variantes qui doivent respecter les exigences minimales détaillées au CCP.

**Des variantes seront-elles prises en compte :** Oui

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

### Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

Type de procédure : procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

Date limite de réception des offres : 26/01/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

Renseignements complémentaires : Une visite sur site est obligatoire selon les conditions définies à l'article 5-3 du règlement de la consultation

## **Section 12 - Adresses complémentaires**

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/12/2025